

## ENTRETIEN REGLEMENTAIRE DE L'APPRENTI(E)

Article R6233-58 créé par Décret n°2008-244 du 7 mars 2008 - art. (V)

« Afin de procéder à une première évaluation du déroulement de la formation et, le cas échéant, d'adapter cette dernière, l'apprenti est convié, par le centre de formation d'apprentis, à un entretien d'évaluation dans les deux mois suivant la conclusion du contrat d'apprentissage.

L'employeur, le maître d'apprentissage, un formateur du centre de formation d'apprentis et, en cas de besoin, son représentant légal participent à cet entretien. »

### OBJECTIFS

De nature pédagogique et centré sur l'apprenti(e) et les conditions de sa formation, cet entretien est une «première évaluation» du déroulement de la formation. Il a pour but de déceler les informations nécessaires au traitement d'éventuelles difficultés de l'apprenti(e) et doit permettre d'analyser avec le maître d'apprentissage ou le responsable de formation les situations de travail et les tâches qui pourraient lui être confiées.

<b>L'apprenti(e)</b>		
<b>Etablissement de formation</b>	<b>CFA de l'académie de Toulouse</b> 75 Rue Saint Roch 31077 TOULOUSE	<b>Lycée Stéphane HESSEL</b> 44 chemin Cassaing 31079 TOULOUSE
<b>Formation suivie</b>		
<b>Entreprise</b>		
<b>Maître d'apprentissage</b>		
<b>Le formateur</b>		

### **Questions destinées à l'apprenti(e)**

**Quelles étaient vos motivations pour choisir l'apprentissage ?**

**Le métier correspond-il à la représentation que vous en aviez ?**

Avez-vous des difficultés dans certaines disciplines ? Lesquelles ?

Rencontrez-vous certaines difficultés (de transport, hébergement, horaires, équipement professionnel, démarches administratives à effectuer ou en cours, activités de l'entreprise, autres) qui ne vous permettraient pas de suivre la formation par apprentissage dans de bonnes conditions ?

Indiquez votre satisfaction par rapport à :

	Insuffisant	Juste suffisant	Plutôt bien	Bien	Très bien
La mission confiée					
L'encadrement au CFA					
Commentaire(s) éventuel(s)					

## Questions destinées au maître d'apprentissage

Insertion de l'apprenti(e) dans l'entreprise :

	Insuffisant	Juste suffisant	Plutôt bien	Bien	Très bien
Au fonctionnement de l'entreprise					
A la culture de l'entreprise					
A l'équipe					
A la mission					
A la charge de travail					
Premiers pas dans la mission					
Commentaire(s) éventuel(s)					

## Qualités professionnelles de l'apprenti(e)

	Insuffisant	Juste suffisant	Plutôt bien	Bien	Très bien
Rigueur et souci de la qualité du service					
Autonomie dans les limites de la délégation confiée					
Discrétion					
Organisation et sens des priorités					
Volonté d'enrichir ses connaissances et de développer ses compétences					
Commentaire(s) et conseil(s)					

Indiquez votre satisfaction par rapport à :

	Insuffisant	Juste suffisant	Plutôt bien	Bien	Très bien
L'apprenti(e)					
La formation théorique					
Commentaire(s) et conseil(s)					

Fait à :

Le :

Signatures

L'apprenti(e)	Le maître d'apprentissage	Le formateur	Les parents